



Coopérative funéraire
de l'Outaouais

PROFIL

Le magazine de votre coopérative funéraire

ENTREVUE

Serge Bouchard

La mort apprivoisée

LES ARRANGEMENTS PRÉALABLES

Des réponses à vos questions

RITUELS

Écrire sa peine pour faire renaître l'espoir



Notre couverture

Serge Bouchard
Photo : François Lafrance

Entrevue 3

Serge Bouchard

La mort apprivoisée

Serge Bouchard n'a jamais refusé d'aborder la mort, qu'il traite avec un mélange de respect et de familiarité. Il aborde les questions de la mort, des rituels et le deuil de sa femme.

Auprès de vous 6

Un outil de soutien dans le deuil

Les arrangements préalables 7

Des réponses à vos questions

Rituels 10

Écrire sa peine

L'artiste Louise Paradis exprime son deuil dans une série de poèmes-tableaux sur les rituels.

Lecture 13

Aidez-nous à recruter un membre 14

Qu'est-ce qui distingue une coopérative funéraire ?



Bien sûr, les coopératives funéraires sont des organismes démocratiques qui sont la propriété collective de leurs membres. Elles proviennent de la volonté des citoyens de se doter d'un organisme pour répondre à leurs besoins de services funéraires dans le respect de leurs volontés. Le secteur coopératif dont elles font partie se partage certaines valeurs fondamentales : l'égalité, la solidarité, la prise en charge, la démocratie, l'équité, et la responsabilité.



Comme l'ensemble des coopératives, les coopératives funéraires souscrivent aussi aux principes suivants :

1. l'adhésion volontaire et ouverte à tous;
2. l'exercice démocratique du pouvoir par les membres et leurs représentants élus;
3. la participation économique des membres à la propriété et aux résultats;
4. l'autonomie de la coopérative par rapport aux groupes d'intérêts et à l'État;
5. l'éducation et la formation à la coopération des membres, des dirigeants et des employés;
6. la coopération entre les coopératives;
7. l'engagement de la coopérative envers sa communauté dans la perspective d'un développement durable.

Mais comment se traduisent ces valeurs et ces principes à la Coopérative funéraire de l'Outaouais?

Toute personne demeurant dans les limites du territoire de la Coopérative funéraire de l'Outaouais (CFO) peut en devenir membre et en devient ainsi

(suite à la page 15)

Convocation à l'assemblée générale annuelle

L'assemblée générale annuelle (AGA) de la Coopérative funéraire de l'Outaouais sera tenue **le lundi 25 avril 2005 à 19 h 30** au 95, boul. de la Cité-des-Jeunes, secteur Hull.

L'AGA débutera par une conférence « L'impact du deuil sur les différents membres de la famille » par Mme Claire Branchaud, présidente d'Entraide-Deuil de l'Outaouais. Outre les points réguliers, l'ordre du jour comprendra le point :

Élections : Trois membres du conseil d'administration
Un membre du comité de déontologie

Les membres peuvent obtenir, dès le 15 avril, un exemplaire de l'ordre du jour, du procès-verbal de la réunion du 19 avril 2004 ainsi que des états financiers vérifiés au 31 décembre 2004 en s'adressant à nos installations des secteurs Gatineau et Hull.



Anthropologue, essayiste, communicateur, conférencier et surtout observateur d'une acuité exceptionnelle sur la société contemporaine, Serge Bouchard n'a jamais refusé d'aborder la mort, qu'il considère avec un mélange de respect et de familiarité.

Tout en se portant à la défense du caractère sacré de la mort, il disserte sans faux-fuyants sur ce qu'il en sait après l'avoir vue lui prendre bien avant l'heure la femme qu'il aimait.

Rencontre avec un homme qui sait conjuguer ses émotions et ses réflexions.

Serge Bouchard

La mort apprivoisée

Par France Denis Photos : François Lafrance

«La mort ne se cache pas, mais elle conserve son secret. Nous la voyons depuis toujours mais nous n'en avons jamais rien su. La mort est tellement ordinaire.» SB

Depuis longtemps, la mort vous intéresse. Est-ce le propre de l'anthropologue de s'y intéresser ou est-ce une préoccupation personnelle?

J'aime à penser que je suis d'abord un être humain. Et c'est le propre de l'humain de se pencher sur la mort. J'ai toujours été inconfortable, en même temps que fasciné, par le fait de voir le vivant mort.

Quand j'étais jeune, j'ai vu des chats et des chiens mourir. L'avant et l'après me fascinaient. On voit un chien qui court et, après, il ne bouge pas. C'est énorme, cette prise de conscience. L'immobilité du mort, du vivant qui est devenu mort. Et tout le reste qui vient avec : les grandes questions à savoir si l'absence sera longue, dans quel lieu se retrouve-t-on et tout ce qui en découle.

Il y a aussi le fait que j'en parle d'abondance et à l'aise. On me dit parfois « Arrête d'en parler », ou « je ne veux pas parler de cela ». Il y a une certaine pudeur.

Pourquoi cette pudeur selon vous?

Pour répondre bêtement, on ne veut pas en parler parce qu'on ne veut pas mourir. Il est anormal de mourir, et comme on ne veut pas vieillir, il est anormal de vieillir.

Il faut se réconcilier avec le temps! Et le temps, qu'est-ce qu'il fait : il passe. J'ai 57 ans et tout ce que j'entends des gens de ma génération c'est : « Moi, je ne vieillis pas; moi, je suis

parfaitement en forme; moi, je ne ressens pas la vieillesse », et on se fait rassurer par l'espérance de vie qui augmente. Moi je suis bien chanceux : mon espérance de vie est à 90. La mort va reculer. On me donne l'illusion que je vais vivre en forme jusqu'à 122 ans.

On a tout dévié le débat, ou la réflexion. La mort, comme le vieillissement, n'est pas la bienvenue dans les conversations. On désapprend à vieillir comme on désapprend à mourir. C'est même devenu un tabou.

C'est cette peur de la mort qui expliquerait l'économie des rituels que vous déplorez?

Durant tout le 20^e siècle, on a assisté à une perte spirituelle. L'humain a voulu devenir Dieu à la place de Dieu. Là on arrive au point où les sociétés sont à la recherche d'un univers spirituel. Constatation simple : l'humain ne vit pas sans spiritualité.

Et actuellement, on est sous-alimentés en spiritualité, jusqu'à devenir incompétents. Mais l'incompétence la plus visible, c'est l'érosion et l'appauvrissement et parfois même le ridicule pathétique de nos rituels funéraires. On ne sait plus : « Je peux-tu parler à Dieu. Sinon, je parle à qui? Je lui dis quoi? Les cendres, je les mets comment? Je m'en occupe quand? » Il n'y a rien de réglé; on invente à mesure. Cette invention pourrait être belle; ça pourrait être une belle créativité. Mais souvent, ça dénote le vide, la désorganisation et l'ordinaire.

Vers quoi s'en va-t-on alors?

À un retour vers le sacré. Les gens de ma génération ont beau dire qu'ils ne mourront pas, ils meurent! On aura beau rationaliser, être prudents, arrêter de fumer, manger du poisson avec des Oméga-3, on cherche la formule magique pour prolonger la santé. Mais le rendez-vous, lui, il est là. On ne connaît pas la date ni l'heure, mais on a la certitude de l'événement.

C'est cette certitude qu'on veut briser. Et c'est elle qui va ramener le sacré. Car il est impossible de faire face à la mort sans spiritualité, sans philosophie. Moi, j'en ai la conviction. Donc, on a besoin des rituels. C'est par ce biais que la sacralisation du monde revient. Parce que la mort nous bat constamment.

Qu'est-ce qui vous intéresse dans les rituels?

La façon dont on traite les morts est un des moyens de définir l'évolution de l'humanité. C'est ça l'être humain : c'est la tête, le cerveau, les outils, c'est bien des choses. Pour les paléo-anthropologues qui étudient les humains dans les temps très anciens, une des premières reconnaissances de la haute intelligence, c'est le sens du sacré. C'est quand on découvre des sépultures. Si on voit que la sépulture est élaborée, on voit qu'il y a eu un rituel, des croyances partagées sur la mort.

Mais en l'absence de rituel, il y aura tous les rituels. C'est une conséquence de notre grand individualisme, de notre culte de l'ego et de la personne. Vous voyez apparaître dans les testaments et dans les dernières volontés des indications de rituels personnalisés qui ne sont écrits qu'au JE.

La mort appelle pourtant le sens de la solidarité de la communauté. La mort réunit énormément. En ce sens là, la mort est antimoderne, parce que, nous autres, on n'est pas des sociétés de réunion, on est des sociétés de JE.

*Vous avez consacré deux chapitres aux cimetières dans un de vos livres.**Qu'est-ce qui vous fascine autant dans ces lieux?*

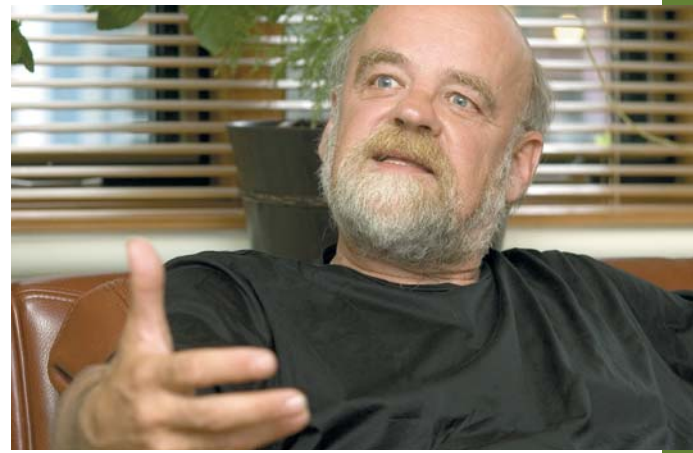
Je suis fasciné par la mémoire et la durée. C'est aussi simple que ça. Encore une fois, je me réclame de mon humanité.

J'aime les vieux cimetières. Je me souviens d'avoir écrit qu'il n'y avait rien de plus triste que la mort d'un cimetière, un cimetière oublié. Un cimetière, c'est un témoin du passé. Il ne faut pas avoir de cœur pour entrer dans un cimetière et se dire « bah, ce n'est qu'un paquet d'os tout ça ». On regarde les noms : il me semble que chacun a son histoire. Des gens ont pleuré, des gens se souviennent.

Vous dites que le fait d'avoir des cimetières, c'est comme un contrat de solidarité entre les vivants et les morts.

Quiconque a vu la mort de proche sait très bien qu'à partir du moment où la personne meurt, on voit la personne vivante et une fraction de seconde mystérieuse plus tard, elle est morte. On n'a pas le choix de la laisser aller, mais ça déclenche chez le survivant une volonté de garder le lien. On se dit « tu vas rester, jamais je ne t'oublierai, jamais je ne couperai le lien ».

Dans les sociétés traditionnelles, on tissait un lien social, communautaire, culturel et individuel entre le monde des morts et le monde des vivants. On gardait les morts une patte dans la vie tout en avertissant les vivants qu'ils avaient une patte dans la mort. En fait, on entretenait le dialogue.

*Votre femme a succombé d'un cancer en 1995. Que retenir-vous de cette épreuve ?*

J'ai écrit un texte intitulé *La mort est un chat*, dans un recueil qui s'appelle *Jamais de la vie*. J'avais promis de faire ce témoignage à la fois pour me libérer, aussi pour pouvoir dire aux gens qu'il n'y a pas de recette à la souffrance ni au désespoir, mais il faut passer au travers.

Je retiens qu'il n'y a rien de plus ordinaire que la mort. Ce n'est pas extraordinaire puisque ça arrive à tout le monde. Mais quand ça nous arrive, le malheur, lui, est extraordinaire parce que c'est nous qui le vivons.

Vous étiez ensemble depuis longtemps?

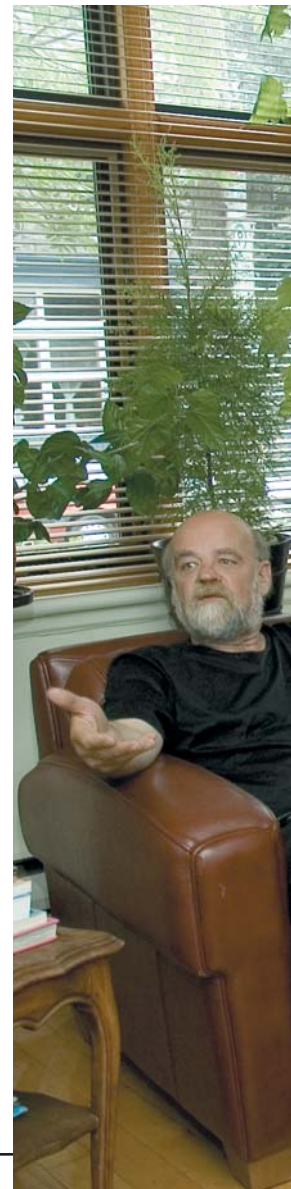
On s'est rencontrés quand j'avais 18 ans, on s'est mariés à 19 ans. Ensuite, on a été 27 ans ensemble. On a eu un garçon. On menait une vie très heureuse.

La mort appelle le sens de la solidarité de la communauté. La mort réunit énormément.

En 1982, à 34 ans, elle s'est fait diagnostiquer un cancer du sein. Et là, on est entrés dans un long processus de maladie, de thérapie, de discussions sur la mort. Quand on prononce le mot cancer, on pense à la mort. Le cancer est symboliquement la patente que tu ne veux pas avoir.

Ma femme Ginette a eu cinq cancers. Elle a mené un combat furieux, comme tous les gens qui ne veulent pas mourir. Elle a donc été malade de 1982 à 1995, avec cinq récidives et des mutations du cancer qui l'attaquaient partout, avant de porter le coup final.

Combien de discussions avons-nous eues sur la mort? Nous avons tout abordé, sans rien éviter. Elle a atteint ce point qu'on appelle le point de résolution. Et à partir du moment où elle s'est résolue, qu'elle a compris que tout était terminé, ça a bien été.



On fait notre deuil, mais il faut avoir le courage de se dire qu'il restera des blessures qui ne guériront jamais. La mort est irréversible, la mort est irréparable.

Aviez-vous déjà commencé à préparer votre deuil avant sa mort?

Dans une situation comme celle-là, le deuil est assez complexe. La mort nous habitait, on se battait. Je l'ai accompagnée à tous ses rendez-vous et toutes ses séances de radiothérapie. J'étais très content quand elle est morte. Quand je l'ai vue morte, j'ai dit merci mon Dieu.

On fait notre deuil, mais il faut avoir le courage de se dire qu'il restera des blessures qui ne guériront jamais. La mort est irréversible, la mort est irréparable. Je ne l'oublierai jamais. Même si je refais ma vie, elle me manque encore.

Dans votre travail, vous observez beaucoup nos attitudes.

Avez-vous porté une attention particulière à votre travail de deuil?

Pas du tout. Dans ce genre de chose, je serais plutôt du genre imbécile courageux. Je suis un être courageux dans le vrai courage qui est à long terme d'accompagner quelqu'un à la mort. Ce courage-là est une suspension du jugement, une suspension de l'introspection, une suspension du regard sur soi. Autrement dit, je me refusais cette analyse. J'étais actif, présent, fatigué, désespéré. Mais je n'étais pas surpris de ma désespérance. Je n'étais pas surpris de ma souffrance. Je n'étais pas surpris de mes pleurs. J'ai trouvé ça dur, mais il y a tellement de choses qui sont plus horribles. Ça a été ma façon de le vivre, en me disant que ce n'est pas exceptionnel. On meurt.

Cette épreuve a-t-elle changé votre vision de la vie?

Ça l'a dédramatisée, démythifiée beaucoup. Voir mourir la femme qu'on aime, celle avec qui on vit depuis des années, c'est évidemment un drame. Mais je le répète, j'étais content. Elle souffrait tellement. Le voyage a été long. J'aimais l'idée de sa libération. Mais aussi cette idée que là où elle est maintenant, ça ouvrirait une porte pour moi-même plus tard. Au moment de passer, je ne serai pas content, je vais être angoissé comme tout le monde, mais je vais toujours penser à elle. Parce qu'elle est passée, moi je peux passer.

Et il y a le fait que c'est naturel. Elle me demandait souvent « Comment je vais faire pour mourir? » Elle s'interrogeait là-dessus. Le médecin lui a dit : « Ça va aller tout seul ». « Mais comment je vais faire », qu'elle se demandait. Et il n'y a rien à faire. Tu te laisses aller.

Votre fils est un adulte et vous êtes devenu père pour la deuxième fois récemment. Comment la présence d'une jeune enfant a-t-elle changé votre perception de la vie?

J'ai un fils qui a 29 ans aujourd'hui, et une petite-fille qui a trois ans et demi. Et ça m'angoisse beaucoup parfois d'avoir un jeune enfant. J'ai été veuf jeune. Ça m'a foutu un coup. J'étais très perdu aussi. Un couple c'est un couple et il ne restait que moi. J'étais désorganisé, tout seul et orphelin.

Mais avant de mourir, Ginette me parlait de mon avenir. Elle me disait : « Serge, il faudra que tu te relèves. Tu ne vas pas être tout seul longtemps. »

Elle avait vu juste!

Après deux ans, j'ai rencontré une femme et la vie a repris ses droits. C'était une femme plus jeune, qui n'avait pas d'enfant. Je n'étais pas prêt à redevenir père dans la cinquantaine, mais je l'ai fait par amour. Je me suis laissé prendre au piège de l'enfance. Nous avons adopté une petite Chinoise qui s'appelle Lou. À l'âge de deux mois, elle avait été trouvée dehors par un policier à 4 h du matin grelottante et déshydratée. Cette enfant voulait vivre. C'est tellement fort la vie. Huit mois plus tard, elle était chez nous.

Mais là, à 54 ans, je suis tombé en amour avec elle. Je ne pensais pas vivre une aussi belle expérience, une expérience bouleversante. Mais c'est une expérience d'amour. Or, moi je prétends que l'amour, c'est dangereux. C'est une autre leçon que la mort de ma femme m'a donnée.

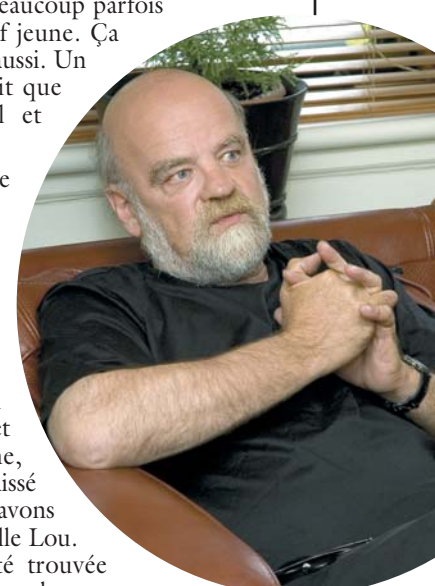
En boutade je dis toujours aux gens : si vous ne voulez pas souffrir dans la vie, n'aimez personne. Donc la liberté, c'est d'être seul et de ne parler à personne. J'aime la vie et je suis tombé en amour avec cette enfant-là. Et ça m'a donné un de ces élans de vie!

Et ça m'a remis dans le trouble. Parce qu'elle a trois ans et demi et que j'en ai cinquante-sept; là je commence à compter.

Alors, vous vous dites qu'il faut prendre soin de la machine?

Voilà! Mais par amour. Pas par égoïsme, pas par négation du temps qui passe.

Je suis quelqu'un qui admet volontiers mon âge, j'ai toujours aimé l'âge que j'avais. J'aime l'idée d'être vieux, c'est-à-dire d'être vieux dans le sens positif. J'aime l'idée de me prolonger, d'aller le plus loin possible. Mais avec un enfant, j'ai un pistolet sur la tempe. Pour chaque étape importante de sa vie, je veux être là, je veux la rendre jusque-là, je veux la rendre le plus loin possible.



Auprès de vous

Un outil de soutien dans le deuil offert exclusivement par les coopératives funéraires

Perdre un proche est probablement l'épreuve la plus difficile à vivre au cours de notre existence. Les personnes qui l'ont vécue savent à quel point il est important de se sentir entouré pour passer au travers les tumultes d'un deuil.

Mais après les premières semaines et la période des funérailles, l'entourage retourne habituellement à ses occupations. Bien des personnes endeuillées se retrouvent alors seules avec leur peine et leurs questions.

Les personnes qui oeuvrent dans les coopératives funéraires côtoient quotidiennement la mort et le deuil. Elles connaissent les émotions qui peuvent surgir plusieurs semaines après la perte d'un proche. Voilà pourquoi les coopératives funéraires ont développé une série de quatre fascicules *Auprès de vous* afin de poursuivre notre soutien aux familles éprouvées, même après la période des rituels funéraires.

Les quatre fascicules de cette collection sont transmis gratuitement aux personnes qui ont réglé les funérailles d'un proche dans une coopérative funéraire participante. Ils sont transmis au cours de la première année, à raison d'un fascicule aux quatre mois.

Voici ce que chaque fascicule contient :

- Un accompagnement pour chaque étape du deuil.
- Des entrevues avec de grands auteurs et spécialistes du deuil au Québec : Jean Monbourquette, Suzanne Pinard, Suzy Fréchette-Piperni, Josée Jacques, Johanne de Montigny, Luce des Aulniers;
- Des témoignages : des personnes de tout âge témoignent de leur expérience de deuil suite à la mort d'un conjoint, d'un enfant ou d'un parent ;
- Des exercices pratiques pour progresser dans le deuil ;
- Des ressources : suggestions de livres, les groupes d'entraide, les aidants naturels, l'aide professionnelle ;
- Des trucs et conseils ;
- De l'information simple, accessible et concrète sur le deuil

Pourquoi offrons-nous ce service?

Tout simplement parce que nous sommes conscients que le décès d'un proche est une épreuve difficile et que plusieurs endeuillés ont besoin de support et d'information. Par sa mission d'éducation, votre coopérative funéraire offre des services qui commencent avant le décès et qui se poursuivent au-delà de la période des funérailles. De plus, comme nous sommes une coopérative, notre objectif n'est pas de réaliser des profits. Nous pouvons alors réinvestir les surplus dans des produits de soutien à nos membres et clients. La publication d'un outil pour aider les familles dans le deuil est un projet qui nous tenait à cœur depuis longtemps.

Auprès de vous est un outil conçu expressément pour les personnes endeuillées qui ont réglé les funérailles d'un proche dans une coopérative funéraire participante. Certaines coopératives le rendent également disponible pour les membres et non-membres, moyennant des frais qui peuvent varier de 20 \$ à 30 \$. Pour information, veuillez contacter la coopérative funéraire la plus près de chez vous.



Les arrangements préalables

Des réponses à vos questions

Par France Denis et Marcel Guy

Faire des arrangements préalables n'est pas un geste que l'on envisage habituellement avec une grande joie. On en parle bien souvent à la blague, mais qui a vraiment envie de passer à l'action? Pour beaucoup de gens, contracter des arrangements préalables est précurseur de mort d'où la tentation d'en retarder la démarche d'une année à l'autre.

Malgré la charge émotive qu'il véhicule, l'achat d'arrangements préalables constitue un acte de consommation qui doit être analysé avec vos réflexes de bons consommateurs. Pour vous permettre d'y voir plus clair, nous avons préparé une série de questions réponses pour vous aider à cheminer.



Qu'est-ce qu'un contrat d'arrangements préalables (préarrangements)?

Il s'agit d'un contrat conclu de votre vivant prévoyant tous les biens (cercueil, urne, etc.) et services funéraires souhaités que l'entreprise funéraire sera tenue de fournir au moment de votre décès.

Comment faire des arrangements funéraires préalables?

Il suffit de contacter une entreprise funéraire et de prendre rendez-vous. Il n'y a pas de frais pour une consultation concernant des arrangements funéraires préalables. Les arrangements préalables peuvent généralement être faits au salon funéraire ou dans l'intimité de votre propre foyer.

Quels sont les avantages de prendre des arrangements préalables?

L'avantage le plus évident est qu'il permet d'éviter à vos proches le poids de démarches et de décisions souvent difficiles, dans des circonstances déjà éprouvantes. Quiconque a déjà vécu le décès d'un proche sait à quel point les décisions sont nombreuses et pénibles dans cette situation. Or, le fait d'avoir des

arrangements préalables facilite les démarches et les choix.

De plus, la personne qui arrange et paie ses propres funérailles évite à ses proches de faire des choix non réfléchis sous le coup de l'émotion. C'est aussi une façon pratique de faire connaître vos souhaits pour vos propres obsèques en fonction de vos convictions personnelles, vos relations avec votre famille et votre budget.

Il s'agit d'arrangements sûrs puisque la loi sur les arrangements préalables régit ce secteur et assure le respect des engagements prévus ainsi que la protection des sommes versées et déposées en fiducie.

Finalement, beaucoup de gens mentionnent une tranquillité d'esprit après avoir pris des arrangements préalables.

Quels sont les avantages au plan économique?

Sur ce plan, les arrangements préalables vous protègent de l'inflation et vous garantissent que, même dans plusieurs années, vous recevrez la même qualité de biens et de services. Les intérêts générés par les sommes placées en fiducie viennent couvrir l'inflation. Vous êtes donc assurés de recevoir demain des ser-

vices au prix d'aujourd'hui, et ce, peu importe le temps qui s'est écoulé entre la signature du contrat et le moment du décès.

Certains y voient d'autres avantages financiers, tels que la réduction de leur capital et de leurs revenus d'intérêt ou la liquidation de leur argent. Certaines personnes sont difficilement assurables et considèrent l'achat de services funéraires à l'avance comme une police d'assurance.

Qu'est-ce qui protège mon capital et qui m'assure que les services seront rendus?

La loi sur les arrangements préalables est très claire sur le sujet. Elle stipule que les sommes versées doivent être conservées en toute sécurité et que les prix doivent être « gelés » (maintenus). Elle oblige de même le vendeur (entreprise funéraire) à déposer dans un compte en fiducie, 90 % des sommes qu'il a reçues, dans les 45 jours de leur perception. La Loi permet au vendeur de retenir l'autre 10 %. Par conséquent, les sommes ainsi perçues ne peuvent être utilisées à d'autres fins, ce qui vous garantit que les montants seront disponibles dans le futur pour vous fournir les services



funéraires décrits dans l'arrangement préalable. Une lettre du fiduciaire confirmant le dépôt, dans un compte à votre nom, des sommes versées à l'entreprise funéraire est votre assurance que ces sommes ne peuvent servir à d'autres fins.

La Loi interdit aux entreprises funéraires d'inclure une clause d'indexation (au coût de la vie) aux contrats. La Loi prévoit également des modalités pour la récupération des sommes versées si vous souhaitez rompre votre contrat.

Puis-je annuler un contrat d'arrangements préalables?

Oui. Il peut être annulé en tout temps à la discrétion de l'acheteur moyennant une pénalité de 10 % prévue à la Loi sur les arrangements préalables de services funéraires et de sépulture. Le contrat conclu à votre domicile peut aussi être annulé dans un délai de 30 jours sans frais ni pénalité.

Que comprend un contrat d'arrangements préalables?

Premièrement, seuls les entreprises ou individus titulaires d'un permis de directeur de funérailles ont le droit de s'engager par contrat à fournir ce type de biens ou de services. N'hésitez pas à questionner la personne pour être certain qu'elle est bien détentrice de ce permis.

Chacun des contrats doit obligatoirement contenir diverses mentions obligatoires en vertu de la Loi notamment en ce qui concerne les modalités de paiement, le régime de dépôt en fiducie des sommes confiées au vendeur et les conditions d'annulation du contrat. Ils doivent entre autres indiquer :

- le nom et l'adresse de l'acheteur et du vendeur;
- le numéro du contrat, sa date et l'adresse où il est signé;
- la description et le prix de chaque bien et de chaque service, ainsi que les taxes applicables;
- le total des sommes que l'acheteur doit déboursier pour les biens, pour les services, le prix total du contrat et les modalités de paiement;
- les conditions d'annulation.

Le contrat prévoit-il toutes les dépenses inhérentes aux services funéraires?

Oui, en autant qu'aucune modification ou ajout n'est apporté au contrat au moment du décès. Il peut survenir des imprévus qui amèneraient vos survivants à prendre certaines décisions ou à payer des frais supplémentaires (chirurgie plastique en cas de mort violente, transport du corps si le décès survient à l'extérieur du territoire de travail de l'entreprise funéraire, etc.). Mais, dans l'ensemble, les grandes décisions sont arrêtées et les principaux frais sont payés.

Ai-je droit à ma copie écrite des contrats d'arrangements préalables et de sépulture?

Évidemment, vous recevrez un double des contrats. Non seulement vous y avez droit, mais la Loi prévoit la remise d'une copie des contrats à une troisième personne de votre choix. Le nom de cette personne est inscrit aux contrats et l'entreprise ou la coopérative de services funéraires doit les lui faire parvenir dans les dix jours suivant la signature de ces contrats. Ainsi, vous avez la certitude qu'un de vos proches est au courant de vos dernières volontés.

Un vendeur peut-il me contacter chez moi n'importe quand?

Depuis 1993, le gouvernement a décrété un engagement volontaire relatif à la vente d'arrangements préalables qui s'applique à tous les vendeurs d'arrangements funéraires préalables du Québec. De par leur mission, les coopératives funéraires ont d'ailleurs participé à la coalition visant à réduire les abus dans ce secteur.

Les entreprises et les coopératives de services funéraires ne peuvent pas faire de la sollicitation téléphonique ou du porte-à-porte. Il leur est strictement interdit de faire de la sollicitation dans les hôpitaux, les centres d'hébergement ou toutes autres institutions semblables.





Si vous désirez qu'un représentant vienne discuter de ses services, vous devez lui demander de venir vous rencontrer. À cet effet, il doit obtenir votre autorisation au moins 24 heures avant de se présenter à votre domicile. La visite ne doit pas être de plus de deux heures et le représentant doit quitter aussitôt que vous le lui demandez. La visite doit avoir lieu entre 9 h 30 et 22 h.

Il est formellement interdit au vendeur de vous intimider, de se montrer insistant ou de faire preuve de harcèlement. Si cela se produisait, n'hésitez pas à porter plainte à l'Office de la protection du consommateur.

Enfin, si vous faites savoir au vendeur votre refus de signer le ou les contrats, ce dernier ne peut tenter de vous recontacter dans l'année suivant votre refus.

Qu'arrive-t-il si je déménage?

Évidemment, la possibilité d'un déménagement constitue un des principaux freins pour prendre un arrangement préalable. Voilà pourquoi les coopératives funéraires du Québec ont signé une entente de réciprocité qui leur permet d'offrir le transfert des contrats d'arrangements préalables d'une région à une autre. Grâce à cette entente, les personnes qui songent à

déménager dans une autre région peuvent maintenant signer un contrat d'arrangements préalables dans une coopérative funéraire et s'assurer qu'il sera respecté par la coopérative funéraire de la région où elles emménagent, et ce, pour plus de 100 points de service au Québec. Ainsi, votre contrat d'arrangements préalables déménage avec vous! Informez-vous auprès de votre coopérative funéraire pour obtenir de plus amples informations sur les arrangements funéraires préalables ou sur l'entente de réciprocité qui lie les coopératives funéraires du Québec.

Dois-je en parler avec ma famille?

Nous vous suggérons d'en parler franchement avec eux et même de vous rendre dans votre maison funéraire avec un proche. D'une part, la discussion peut vous aider à préciser vos dernières volontés et vous assurer que vous allez prendre une bonne décision. Mieux vaut consulter avant qu'après avoir tout réglé et signé. Ensuite, vous pourrez vous assurer que votre entourage est à l'aise avec vos décisions. Après tout, ce sont vos proches qui auront à vivre avec les décisions que vous aurez prises. Finalement, il est important de faire connaître à son entourage le nom de la maison funéraire que vous avez choisie et d'indiquer à votre liquidateur ou à un autre membre de votre famille l'endroit où il peut rapidement trouver votre contrat d'arrangements préalables.



Écrire sa peine pour faire renaître l'espoir

Par France Denis

Il y a cinq ans, Louise Paradis apprenait une nouvelle bouleversante : Madeleine, sa sœur bien aimée était décédée dans un accident de voiture. Ce départ prématuré de quelqu'un d'aussi proche suffisait déjà à la plonger dans une douleur affligeante. Mais pour ajouter à cette terrible épreuve, l'annonce du décès, qui avait eu lieu quelques jours auparavant, fut suivie de plusieurs jours de silence. Personne ne savait ce qui se passait. « Finalement, nous confie Louise, la famille ne nous a contactés que la veille d'une courte exposition de quelques heures : le cercueil était fermé. Il y avait tant de gens que nous avons eu du mal à entrer dans la pièce. Ce fut impossible de nous recueillir près de son corps. Après une brève prise de parole, la tombe fut emportée sans que la mère, ni aucun des frères et sœurs ne soit invité par son mari et ses enfants. On ne savait même pas si elle allait être incinérée ou non. Tout s'est fait rapidement et, par la suite, toute tentative pour savoir ce qui était advenu de la dépouille fut vaine. Ce fut le début d'un long silence intolérable. »



Ce n'est qu'au bout de quatre ans que Louise Paradis a finalement appris que le corps de sa sœur aimée avait été incinéré. « Au moment où je l'ai su, tout était évidemment fini. Mais les

Cassure

*Ils t'ont emportée
Comme une étrangère
Sans un mot sans cortège*

*Et moi l'âme lestée
Je suis restée transie
Le cœur bien menotté
La mémoire balafrée
Éperdue de toi et perdue*

*Sans un mot sans cortège
Ils t'ont menée je ne sais où*

*J'aurais voulu
Me pencher sur ta tombe
Mon âme sur ton âme*

*Écouter sous le chêne
Le silence de toi
Sans montre et sans témoin*

*C'était la foule la folie
C'était le temps en mal d'espace
C'était le cœur en asphyxie
Et toutes les fleurs en pleurs*

*J'aurais aimé toucher tes mains
Comme des signes froids
De ta longue migration
Et poser un baiser
Sur tes rêves en partance*

*Glisser à ton oreille
Des mots de réconfort
Des oraisons ou simplement
Redire ton prénom
Dans un souffle de tendresse*

*Barrières d'interdit
Autour du lit de bois
Fermé sur ton visage*

*Lecture intime refusée
Au parchemin de ton beau front
Ni traces de l'absence
Ni présages de paix
Comme une ultime consolation*

Louise Paradis©

Et moi l'âme lestée
Je suis restée transie
L'amertume le doute
Coulés au fond du cœur

Ils t'ont emportée
Comme un meuble
Dans une voiture anonyme
Ils t'ont menée je ne sais où

Quand on doit faire place vide
Sans un mot sans cortège
Sans les frères et les sœurs
Sans la mère

Chacun est en exil
En un lieu insensé
Où la source est tarie
La source de nos gestes
La source de nos mots

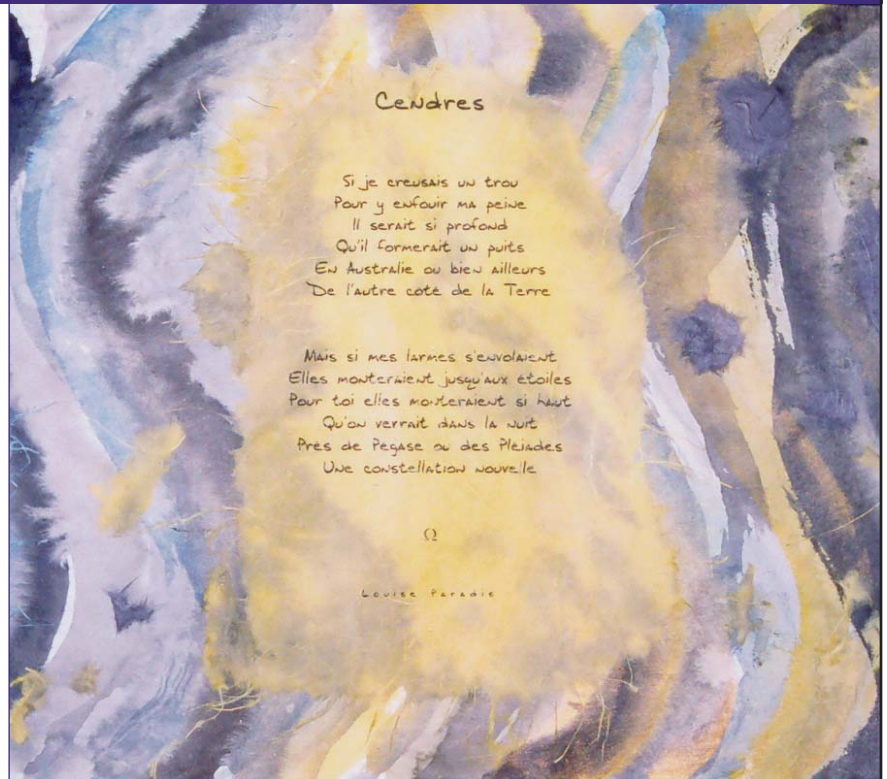
J'aurais voulu aller aux larmes
Comme on va au bois
Ou à la mer

Cueillir les fruits amers
Du souvenir Madeleine
Aller aux fruits de la mort

Débusquer les petits cris
Bien tapis sous l'écorce
Au bois de la mémoire

Je n'ai rien su
N'ai rien dit
Je n'ai tellement rien su
Que je n'ai pu pleurer

Quand ils t'ont amenée
Sans un mot sans cortège
Bien loin je ne sais où
Comme une pure étrangère
Comme un meuble
Comme un chien



Cendres

Si je creusais un trou
Pour y enfouir ma peine
Il serait si profond
Qu'il formerait un puits
En Australie ou bien ailleurs
De l'autre côté de la Terre

Mais si mes larmes s'élevaient
Elles monteraient jusqu'aux étoiles
Pour toi elles monteraient si haut
Qu'on verrait dans la nuit
Pres de Pégase ou des Pleiades
Une constellation nouvelle

Ω

Louise Paradis

cendres n'ont pas été inhumées et même aujourd'hui, après cinq ans, elles ne le sont toujours pas », souligne l'artiste qui vit en Outaouais. Et elle ajoute : « Je ne sais même pas où elles sont. Ma famille a vécu deux ruptures : une rupture avec notre sœur et une rupture avec nos traditions. »

Après le choc initial, une période de peine intense fut l'occasion pour Louise Paradis de réfléchir à l'importance des rituels. Pour que la vie reprenne ses droits, l'artiste est retournée à son crayon et ses collages et a produit une œuvre consacrée aux rituels, *Supplique pour l'humanité*. Cette œuvre est composée d'une série de 15 poèmes-tableaux qui illustrent par des textes et des collages le cheminement de son deuil. Les éléments isolés des premiers tableaux se rassemblent dans le dernier par un fil doré afin d'illustrer de façon lumineuse un lieu de rassemblement devant la mort. « C'est important de se relier dans la mort : les rituels ont cette capacité de nous relier. » Un message d'espoir face à la mort s'inscrit en filigrane de tous les textes de la série de poèmes-tableaux

Avec son aimable permission, nous reproduisons dans ces pages le premier texte qu'elle a écrit, *Cassure*. « En écrivant ce que je ressentais, je me suis mise sur la voie de la guérison. Ce n'est qu'après avoir écrit ce poème que j'ai commencé

suite page suivante

à me sentir moins opprimée ; il m'a permis d'exprimer une émotion et surtout une colère que je ne m'autorisais pas à vivre. Le texte *Comme une aube*, poème plus serein dans lequel amour et espérance s'intègrent à la mort a quant à lui été écrit à la toute fin de la série. » Dans son œuvre, l'artiste exprime toute la stupeur et la peine que l'on éprouve lors de la disparition subite d'un proche, mais aussi l'espoir qui brille au-delà de la mort. « Souvent, lors d'un tel événement, nous cherchons à fuir au lieu de nous aider mutuellement à assumer la mort et à nous réconcilier avec la vie. Nous nous donnons vite comme excuse le manque de temps et la nécessité de retourner le plus vite possible dans l'engrenage de notre vie. Ainsi, chacun repart avec une blessure longue à cicatriser. Nous nous retrouvons donc encore plus désespérés devant ce vide et ce mystère. Le rejet des rituels traditionnels a laissé un grand vide et il nous faut retrouver collectivement le sens que ceux-ci recelaient pour nous. »

En corollaire de cette absence de rituels, Louise Paradis s'est aussi retrouvée devant le vide d'un lieu où célébrer la mémoire de sa soeur : « Je ne sais pas où sont ses cendres. Je n'ai pas de lieu physique et significatif où me recueillir. Alors, à travers les textes, j'ai dû me créer un lieu de mémoire. J'en avais absolument besoin pour vivre mon deuil. Devant la mort, on a besoin de gestes, de paroles, d'objets pour nous servir de rituels. On a besoin de dire au revoir, de se rassembler pour partager notre peine. Et on a besoin d'un lieu pour honorer la mémoire des êtres chers qui sont décédés. »

À partir de cet événement, Louise Paradis s'est plongée dans les lectures et l'écriture sur les rituels. « Je me suis posé des questions sur les changements de rituels que nous connaissons depuis quelque temps : j'ai constaté un appauvrissement spirituel et social qui m'a interpellé profondément. Il y a une réflexion à faire pour redonner un sens aux événements forts de notre vie : la naissance d'un nouveau membre de notre communauté, l'engagement amoureux de deux êtres et la mort de l'un d'entre nous. »

Comme une aube

Jour après jour pour toi je trace

Belle âme voyageuse

Un sentier de lumière au-dessus de la terre

Entre le port d'attache

Où se dénouent tes œuvres vives

Et celui de ta course au bout des galaxies

Jour après jour vers toi je marche

Aux forêts de ta mort

En quête de chaumière

Je suis Petit Poucet

Semant mes mots d'amour

Comme des cailloux blancs aux pistes du silence

Louise Paradis©



Dans une émouvante supplique dans un appel au sens la communion
des cœurs jette une passerelle entre la rive
de l'enfance et celle de l'éternité

L. Paradis 2003

L'exposition *Supplique pour l'humanité* a été présentée à la Coopérative funéraire de l'Outaouais en 2004. La Coopérative a d'ailleurs fait l'acquisition de certains des tableaux de l'artiste afin de permettre aux visiteurs de pouvoir en apprécier toute la beauté.

Pour contacter l'artiste
Louise Paradis
125, rue Mayburry
Gatineau (Québec)
J9A 2B9
paradislou@ca.inter.net

Les éléments isolés des premiers tableaux se rassemblent dans le dernier par un fil doré afin d'illustrer de façon lumineuse un lieu de rassemblement devant la mort.

Jamais de la vie

Écrits et images sur les pertes et les deuils

Collectif d'auteurs

Les éditions du passage, 2001. 177 pages



Ce livre n'est pas nouveau puisqu'il a paru en 2001. Mais notre entrevue de ce numéro avec l'anthropologue Serge Bouchard nous aura donné l'occasion de découvrir ce très beau livre où se côtoient 19 auteurs, écrivains, philosophes et artistes qui abordent chacun à leur façon la question de la mort. Imprimé sur papier glacé avec de magnifiques photos et illustrations, *Jamais de la vie* se lit à petites doses. À lui seul, le texte *La mort est un chat* de Serge Bouchard offre des moments d'une grande beauté. Dans ce texte très touchant, l'auteur s'adresse à sa femme Ginette et raconte aux lecteurs les treize dernières années de sa vie où elle a vécu cinq cancers, dont le dernier fut fatal. En voici un extrait : « Je te tenais la main. Tu t'es réveillée, tu voulais me parler. Tu murmuras : je ne vois plus que des ombres. Puis des larmes coulèrent sur tes joues. Tu continuas : je ne verrai plus mon fils, je ne verrai plus le beau visage de mon fils. Je ne pouvais répondre, je te serrai la main. »

Je pleure mon bébé

Réflexions suite au décès d'un nourrisson, de la fausse couche à un an de vie

Louise Désaulniers

Les éditions Société scientifique parallèle, 2004. 108 pages

Il n'est pas dans l'ordre habituel des choses de vivre la mort d'un bébé. C'est en côtoyant des parents dévastés par cette épreuve que Louise Désaulniers a développé une expertise et une sensibilité face à ce drame. Infirmière de carrière, elle travaille actuellement comme infirmière scolaire au Centre de santé et des services sociaux de l'Énergie de Shawinigan où elle a animé les rencontres prénatales pendant plus de 8 ans. Son expérience personnelle et professionnelle l'a amenée à devenir co-fondatrice et animatrice du groupe d'entraide bénévole « Nourrissons-Nous » supportant les parents vivant un deuil périnatal dans la région de la Mauricie. Pour faire profiter plus de gens de son expérience, elle a publié le livre *Je pleure mon bébé* qui aborde les étapes de ce deuil particulier. Ce livre n'est pas disponible en librairie. Vous pouvez le commander en contactant l'auteure.



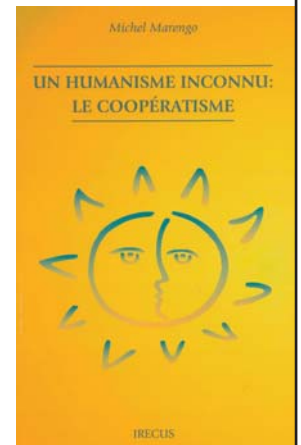
Louise Désaulniers (santé scolaire)
Centre de santé et de services sociaux de l'Énergie
1600, boul. Hubert-Biermans,
Shawinigan G9N 8L2
Téléphone : (819) 539-8371
Télécopieur : (819) 539-8853

Un humanisme inconnu : Le coopératisme

Michel Marengo

Institut de recherche et d'enseignement sur les coopératives de l'Université de Sherbrooke, 2004. 116 pages.

Michel Marengo est une figure importante du mouvement coopératif au Québec. En plus d'avoir contribué au développement de la Fédération des coopératives funéraires du Québec, il a siégé au conseil d'administration du Conseil de la coopération du Québec. Mais sa contribution ne s'est pas arrêtée lorsqu'il a quitté ses fonctions d'administrateur bénévole. En retrouvant la liberté de son temps, il a choisi de coucher sur papier ses réflexions sur l'évolution et le rôle du mouvement coopératif. Lecteur cultivé et coopérateur convaincu, il propose dans ce livre une réflexion sur le rôle des coopératives. « Nous vivons la fin d'une ère marquée par un capitalisme exacerbé. Une nouvelle ère s'annonce dans un climat d'incertitude. Dans la tourmente de cet océan sans contour, nos coopératives doivent surnager comme des balises pour qui veut naviguer vers un port ; elles forment des îlots de libération où commence à s'organiser une nouvelle société à visage humain. »



Amenez-nous un membre !

Si vous recevez cette édition de *Profil*, il y a de fortes chances que vous soyez déjà membre d'une coopérative funéraire. Si c'est le cas, peut-être souhaitez-vous en faire partager les avantages à quelqu'un de votre entourage.

Au Québec, plus de 130 000 personnes ont déjà pris la décision de changer les choses en devenant membre d'une coopérative funéraire. Ainsi, en plus de contribuer au soutien d'une entreprise collective qui appartient à ses membres, ils profitent des avantages reliés à leur adhésion.

Vous cherchez des arguments pour convaincre des gens de votre entourage de devenir membre : en voici 12. Et si vous n'êtes pas encore membre, laissez-vous tenter.



1. Je supporte une entreprise qui réinvestit ses profits dans la publication d'outils pour ses membres.
2. Je choisis une entreprise qui se distingue par son approche humaine et professionnelle.
3. Je démontre ma solidarité en joignant le mouvement coopératif.
4. J'affirme mes valeurs d'entraide, de démocratie, d'équité et d'engagement envers le milieu.
5. J'encourage une organisation entièrement québécoise.
6. J'appuie l'économie locale et régionale.
7. J'obtiens des produits et des services de qualité qui répondent vraiment à mes besoins.
8. Je peux participer à la prise de décision et aux activités de ma coopérative.
9. J'ai accès au programme *Solidarité* (funérailles sans frais lorsque des membres perdent un enfant de 14 ans et moins).
10. J'ai accès gratuitement à de l'information objective et de la documentation pratique.
11. J'ai la possibilité de transférer mon contrat d'arrangements funéraires préalables dans 100 points de service au Québec.
12. Je joins un réseau qui compte plus de 130 000 membres présents partout à travers le Québec.

Offrez ce coupon à un ami, un collègue ou un membre de la famille.

J'aimerais en savoir plus

- J'aimerais obtenir plus d'information sur la coopérative funéraire la plus près de chez moi.
- Sans obligation de ma part, j'aimerais qu'on me contacte pour me donner de l'information sur la planification funéraire.

Prénom et nom : _____

Adresse : _____ Ville : _____

Code postal : _____ Numéro de téléphone : _____

Prière de retourner à la coopérative funéraire de votre région ou à :



Fédération des coopératives funéraires du Québec
31, rue King Ouest, bureau 410
Sherbrooke (Québec) J1H 1N5

Ou à nous contacter par courriel à fcfq@reseaucoop.com

(suite de la page 2)

copropriétaire. La CFO est gérée par neuf administrateurs bénévoles élus démocratiquement par ses membres réunis en assemblée générale. Tout membre y a un seul droit de vote, peu importe son nombre de parts.

La CFO est souveraine, c'est-à-dire que, dans le cadre de la Loi sur les coopératives, ses membres, via l'assemblée générale et leur conseil d'administration, ont plein pouvoir sur ses orientations, ses opérations et sa destinée.

Votre coopérative joue un rôle éducatif en étant là avant et auprès de vous pour vous renseigner et vous outiller devant le phénomène inévitable de la mort et du deuil qui s'ensuit. D'ailleurs, tous ses futurs endeuillés recevront sous peu un outil de soutien au deuil, « Auprès de vous », sous forme de fascicules qui traiteront des étapes du deuil. La CFO vous partage également ses croyances et ses valeurs face à l'importance des rites funéraires et vous informe de la nécessité de planifier pour éviter à vos proches des problèmes et des soucis.

Votre coopérative est membre de la Fédération des coopératives funéraires du Québec et y joue un rôle actif. Elle partage ses stratégies, ses outils et une partie de ses énergies pour venir en aide aux autres coopératives funéraires qui n'ont pas nécessairement les mêmes

ressources humaines et financières. Elle les appuie aussi par sa contribution au fonds d'entraide de la Fédération en plus d'être représentée au conseil d'administration de la Fédération par un de ses administrateurs, M. Réjean Laflamme.

Être une coopérative funéraire, c'est aussi être là près des familles lors du décès d'une personne chère, ce qu'en 2004, votre coopérative a fait auprès de plus de 760 familles. Votre coopérative offre une gamme complète de services à des prix inférieurs au marché. Elle joue d'ailleurs un rôle de régulateur de marché en forçant l'ensemble des autres maisons funéraires de son territoire à s'ajuster à sa structure de prix. À preuve, les coûts des funérailles en Outaouais sont de 30 à 40 % inférieurs à ceux d'Ottawa où il n'y a aucune coopérative funéraire. Les surplus de la CFO sont réinvestis dans son développement, pour améliorer ses services et pour soutenir des organismes communautaires. Elle leur a d'ailleurs remis plus de 12 000 \$ en 2004.

À la Coopérative funéraire de l'Outaouais, nos conseillers demeurent attentifs à vos attentes, à vos croyances et à vos besoins particuliers sans mettre de pression. Nous vous invitons à encourager vos proches à en devenir copropriétaires.

Jasmine Sasseville
Présidente

Marcel Guy
Directeur général

25^e anniversaire

En 2005, votre coopérative funéraire célébrera sa 25^e année d'existence. Diverses activités pour souligner cet événement important seront organisées en cours d'année. Plus de détails seront disponibles lors de l'assemblée générale d'avril à laquelle nous vous attendons en grand nombre.



Ceci n'est pas un produit à vendre...

C'est un service personnalisé d'une planification successorale harmonieuse selon vos volontés.

**250, boul. St-Joseph
(819) 776-3111**




Le TVA 18h

là où
l'actualité
régionale
prend tout son sens

avec
Gilles Mailloux



www.RadioNord.com

200-765, boulevard St-Joseph, Gatineau (Québec) J8Y 4B7



**Lemire, Morin
Tremblay**

S.E.N.C. ■ General Partnership
Comptables Agréés ■ Chartered Accountants

Madeleine Lemire, M. Fisc, CA

Téléphone/Telephone 819.775.3306
Télécopieur/Fax 819.775.3396
Courriel/E-mail madeleine.l@lmca.ca
Site Web/Website www.lmca.ca

NOTAIRES

**JACQUES MAUFFETTE
& ISABELLE PELLETIER, NOTAIRES**

Spécialistes en règlement de succession
au Canada et à l'étranger



Gagné Isabelle Patry Laflamme
& Associés s.e.n.c.
Notaires & conseillers juridiques

200, rue Montcalm, bureau 300
Gatineau (Québec) J8Y 3B5
Téléphone : (819) 771-3231

PRODUITS FUNÉRAIRES



INNO-MEMORIAL DESIGN INC.
PRODUITS FUNÉRAIRES / FUNERAL PRODUCTS

Joseph Chami
Directeur de production

8800 Place Ray Lawson, Montréal, QC H1J 1Z2, Canada
TEL.: (514) 493-3339 • FAX.: (514) 493-9575
SANS FRAIS / TOLL FREE : 1-866-493-3339

CAFÉ



Hull-Gatineau
(819) 243-4221

Ottawa
(613) 749-6537

TRAITEUR



- Méchoui
- Mariage
- Buffet chaud et froid
- Funéraille
- Pour toutes occasions

Ghyslain, France & Benoît

Téléphone : (819) 985-3884
Sans frais : 1-(866) 985-3884

INFORMATION

Votre monde
votre quotidien.
LeDroit
cyberpresse.ca
Je m'abonne
5 6 2 - 0 5 5 5

DÉVELOPPEMENT

La Coopérative de développement régional Outaouais-Laurentides

La ressource des coopératives de l'Outaouais et des Laurentides

- Le soutien à la création, à la consolidation et à l'expansion des coopératives;
- Des activités de promotion de la coopération et de l'économie sociale;
- Des formations et des outils adaptés aux besoins des coopératives;
- Une équipe professionnelle passionnée de coopération!

www.cdrol.coop
1.866.643.2884



**Les arrangements préalables,
quelle belle attention pour ses proches...**

Jusqu'à

60 mois sans
intérêt



Coopérative funéraire
de l'Outaouais

Une maison funéraire bien de chez nous > Hull - Gatineau - Thurso www.cfo.coop 568-2425